

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

M. le Baron Jean de Romeuf, Secrétaire Général du Gouvernement de la Principauté, a donné sa démission, qui a été acceptée par le Prince.

M. le Chevalier Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat, est chargé de remplir par *interim* les fonctions de Secrétaire Général du Gouvernement.

S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général de la Principauté, va prendre un congé d'un mois, durant lequel il sera remplacé par M. le Baron de Rolland, Vice-Président du Conseil d'Etat.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le 7 de ce mois, le Président de la République Française, accompagné de MM. Millerand, Ministre du Commerce, Picard, Commissaire Général de l'Exposition, Lépine, Préfet de Police, du général Bailloud, de M. Combarieu et du colonel Nicolas, a visité une partie des Pavillons étrangers de la rue des Nations, à l'Exposition Universelle.

Sur le seuil du Pavillon de Monaco, il a été reçu par S. A. S. M^{gr} le Prince Albert, accompagné de M. de Balny d'Avricourt, Son Ministre à Paris, de M. Depelley, Commissaire Général, de M. le Comte de Lamotte, Chambellan, et de M. Camille Blanc, président du Comité d'organisation.

Son Altesse Sérénissime avait tenu à faire Elle-même les honneurs de ses collections scientifiques en donnant personnellement à M. Loubet les explications qu'Elle seule était en état de fournir tant sur ses voyages à bord de l'*Hirondelle* et de la *Princesse-Alice*, que sur les résultats de Ses explorations sous-marines, qui doivent être réunis dans le Musée Océanographique en construction à Monaco.

M. le Président de la République a suivi avec le plus vif intérêt les détails donnés sur les engins de pêche et les échantillons rares de la flore et de la faune pélagiques qui passaient sous ses yeux.

Les installations sanitaires, l'incinération des produits du balayage, l'exposition si remarquable des plantes et des fleurs envoyées par la Société des Bains de Mer et celle des produits de l'industrie monégasque ont également recueilli les suffrages des visiteurs.

Le Prince a présenté ses principaux collaborateurs, MM. les docteurs Doyen et Richard, M^{lle} Monas, auteur des peintures murales du pavillon, les architectes J. Marquet et F. Médecin, l'ingénieur Cabirau, et n'a pas laissé ignorer la large part d'efforts et de succès due à M. Camille Blanc, président du Comité de l'Exposition monégasque.

M. Loubet a chaudement félicité Son Altesse Sérénissime en La remerciant de son gracieux accueil, et a complimenté M. Blanc.

M. le Maire de Monaco et M^{me} la Comtesse Gastaldi ont quitté la Principauté, se rendant, comme d'habitude, à leur château de Ferney-Voltaire, où ils passeront la saison d'été.

La Société la *Lyre Monégasque* a donné vendredi dernier, à l'occasion de sa fête, une sérénade brillante à son vice-président, M. le Commandant Alban Gastaldi. La soirée s'est achevée fort agréablement, et le sympathique vice-président de la *Lyre* s'est montré très sensible au cordial témoignage qui venait de lui être exprimé.

En outre des fleurs qui lui ont été offertes à cette occasion, il faut mentionner une fort jolie aquarelle due au pinceau coloré de M. Ferri, le remarquable peintre-décorateur du théâtre de Monte Carlo.

Le lendemain, la Société Chorale l'*Avenir*, souhaitait à son tour, la fête de son président, M. Gindre. Après l'exécution de plusieurs chœurs, qui ont été vivement applaudis par les nombreuses personnes que ce concert avait attirées sur l'avenue de la Gare, la soirée s'est très cordialement terminée par une réception au Café du Siècle, où les meilleurs chanteurs de la Chorale se sont fait tour à tour entendre, et qui a duré jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

On a célébré jeudi, au Collège de la Visitation, la fête de Saint Louis de Gonzague, patron des écoliers. Le matin a eu lieu la première communion des jeunes élèves du pensionnat.

Puis la soirée, égayée par un concert et un joli feu d'artifice, a été pleine d'entrain et d'animation et a intéressé aussi bien les élèves que les parents et amis présents à cette agréable journée.

Dimanche dernier a eu lieu à la paroisse Saint-Charles, la procession de la Fête-Dieu : Au milieu d'une affluence considérable, la bénédiction a été donnée sur deux très élégants reposoirs, élevés l'un, place des Moulins, l'autre, impasse de la Fontaine. La *Société Philharmonique* a, par sa présence, rehaussé l'éclat de cette procession, qui est la dernière de celles faites dans la Principauté à l'occasion de la Fête-Dieu.

La sortie officielle du *Sport Vélocepedique Monégasque* avec fanfare et guidon, qui devait avoir lieu avant-hier, est remise à dimanche prochain 1^{er} juillet. Voici le programme de cette intéressante journée :

Direction : Vence. — Départ en chemin de fer de Monaco pour Nice à 7 heures 1 minute du matin ; arrivée à 7 heures 38. Formation de la colonne. Départ en machine de Nice pour Vence à 8 heures ; arrivée à 11 heures. Déjeuner à midi. Départ en machine de Vence pour Nice (par Cagnes) à 2 heures 30 ; arrivée à 5 heures. Départ en chemin de fer de Nice pour Monaco à 5 h. 28, arrivée à 6 heures 11.

La tenue adoptée par la Société est obligatoire.

Le concert de dimanche sur les terrasses du Casino a été particulièrement remarquable et a obtenu le plus vif succès. A noter surtout l'impeccable exécution des *Scènes Alsaciennes* de Massenet, qui ont valu au violoncelle et à la clarinette, MM. Sansoni et Prouven, un succès des plus mérités. Le distingué maestro A. Vigna, qui dirigeait ce beau concert, a conduit en outre d'une façon magistrale le joli ballet des Heures de la *Gioconda* de Ponchielli, ainsi que la *Foire de Leipzig*, une originale fantaisie de Reber. Mentionnons encore le succès personnel remporté par l'excellente clarinette basse, M. Sainte-Marie, dans un *intermezzo* de Bontoux.

Dans sa réunion de vendredi dernier, le comité de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères de la Principauté, a procédé à la formation de son bureau qui a été ainsi constitué pour l'année 1900-1901 :

Président : M. Auguste Cioco ;
Vice-Présidents : MM. Honoré Bellando et Gustave Bèrenger ;
Trésorier : M. Jean Sangeorges ;
Trésorier-Adjoint : M. Albert Crovetto ;
Secrétaire : M. Alexandre Lorenzi ;
Secrétaire-Adjoint : M. Louis Aureglia.

Dimanche a été élu le bureau de la Société des Régates, pour l'exercice 1900 à 1902, conformément aux nouveaux statuts approuvés par S. Exc. M. le Gouverneur Général.

Il est ainsi composé :
Président : M. F. Médecin ;
Vice-Présidents : MM. Achille Rouderon et Louis Néri.

Trésorier : M. Joseph Straforelly ;
Secrétaire : M. François Biancheri ;
Comité : MM. Eugène de Millo, Joseph Bœuf, Louis Nigio, Jean Vatrican, Michel Gastaud, Emile Muller et Théodore Gastaud ;

Censeurs : MM. Félix Gindre, Jean Sangeorges et Louis Jonquet ;

Commissaires du Cercle : MM. Bernard Treglia et Joseph Turisse ;

Section Rowing :
Directeur : Jean Vatrican ;
Capitaines d'entraînement : MM. Frédéric d'Auriol et Ange Vaccarezza ;
Secrétaire : Charles Tschirret ;
Chef du matériel flottant : M. Eugène Marquet ;
Bibliothécaire Archiviste : M. Joseph Cavatorta ;
Chef du matériel des Fêtes : M. Jérôme Delpiano.

Les Dames de Saint-Maur ont fait recevoir deux élèves au brevet de capacité, à Nice, M^{lles} Jeanne Duverger et Cécile Boitel.

Les compositions d'orthographe, de style et de dessin ont été remarquées. Pour l'orthographe, en particulier, les deux candidates ont obtenu le maximum des points.

Le sieur Oddo, garde au Casino, a déposé au commissariat de Police de Monte Carlo un porte-

monnaie contenant une certaine somme d'argent et trouvé par lui boulevard des Moulins.

Dans son audience du 19 juin, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Aprozio Fabrizio, né à Vallecrosio, Province de Port-Maurice (Italie) le 6 juin 1868, ouvrier mineur, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Lettre de Paris

Paris, 25 juin 1900.

Le Parisien d'origine est, — même en temps ordinaire, — peu commun à Paris. En ce moment il devient un être des plus rares au milieu de la foule cosmopolite que l'Exposition attire chaque jour en plus grand nombre. Je me demande avec effroi comment en juillet, août et septembre prochains on pourra circuler sur les points que la badauderie publique a plus particulièrement consacrés, tels, par exemple, le boulevard des Italiens et le boulevard Montmartre, dont la rue de Paris à l'Exposition semble être devenue la succursale. On a déjà grand peine à se frayer actuellement un chemin en ces voies relativement étroites; on s'y écrasera bientôt par 35 degrés de chaleur, — douce perspective qui ne va pas manquer de mettre en fuite les derniers Parisiens de Paris qui ont jusqu'à présent résisté stoïquement à l'invasion des provinciaux et des étrangers coalisés.

A ceux qui, pourtant, sont par leur situation ou leurs modestes revenus financiers, condamnés à la vie de Paris à perpétuité, je puis indiquer le moyen de s'isoler de façon fort intéressante au milieu même de l'Exposition universelle. Il y a en effet, en plein Champs-de-Mars, un certain nombre de pavillons qui sont presque ignorés des visiteurs vulgaires (*vulgum pecus*) et où ne pénètrent guère que les chercheurs désireux de tout voir et de tout connaître.

Ces pavillons s'élèvent en bordure de l'avenue de Suffren, derrière les palais de l'Education et de l'Enseignement du Génie civil et des moyens de transport. L'un d'eux, consacré à l'enseignement technique, a été inauguré, il y a deux mois, par le ministre du commerce. Cette appellation de l'Enseignement technique, il faut le reconnaître, n'a rien d'attrayant, et à son énoncé la plupart des visiteurs, que le hasard de la promenade a conduits devant ce pavillon, s'empressent de faire demi-tour.

On a groupé là les envois des Ecoles nationales d'arts et métiers, des Ecoles professionnelles, des Ecoles spéciales de l'industrie et du commerce, et rien n'est plus intéressant à voir que les travaux exécutés dans les établissements destinés à former des commerçants, des industriels, des constructeurs, des ouvriers d'art, et à maintenir, en face de l'étranger, le prestige de la France travailleuse.

Les grandes Ecoles de Châlons-sur-Marne et d'Angers exposent des machines de toute sorte, particulièrement des moteurs à vapeur ou électriques. L'Ecole d'horlogerie de Cluses a une curieuse section, comprenant, d'une part, l'exposition rétrospective et, d'autre part, l'exposition moderne, avec des montres, des pendules, des régulateurs et tous les outils en usage dans la corporation des horlogers. L'Ecole pratique d'industrie de Saint-Etienne a élevé un chalet en bois sculpté, fabriqué entièrement par une douzaine d'élèves, menuisiers, tourneurs et sculpteurs, et renfermant les produits du tissage, de la menuiserie, de l'armurerie et de curieuses pièces d'ajustage.

Voici, dans la section de l'Ecole pratique du commerce et de l'industrie de Nîmes, un musée des marchandises et une série d'aquarelles pour l'enseignement du dessin; plus loin, l'Ecole industrielle des Vosges nous montre, rangées méthodiquement, toutes les matières premières employées en verrerie, et nous initie à la fabrication des verres et des bouteilles.

Au hasard de la promenade, nous trouvons encore un envoi de l'Ecole professionnelle de typographie et d'imprimerie d'Autun; un tableau historique, composé entièrement en vieux matériel typographique et représentant l'arbre généalogique de la France, depuis Pharamond jusqu'à M. Loubet. Le tableau comporte quelques allégories: une jeune femme assise au pied de l'arbre symbolise la Ville de Paris, tenant à la main le premier journal français, la *Gazette de France*, et regardant s'ébattre dans les eaux de la Seine les principaux « canards » parisiens. Un typo seul pouvait montrer tant d'irrévérence envers la presse. Ce tableau a été exécuté par le professeur-directeur des ateliers, M. Robert d'Abeilhou, qui, pendant dix ans, y a consacré tous ses loisirs.

Ailleurs, ce sont les travaux d'une école professionnelle de filles du Havre. A signaler une robe de baptême, com-

portant à la taille 2,500 petits plis cousus à la main par des élèves de douze à treize ans. Et on trouve encore à admirer mille choses, entre autres des modèles de charpentes, de maçonnerie, de menuiserie, de serrurerie, etc., exécutés par de jeunes élèves, et qui rappellent les chefs-d'œuvre que promenaient jadis les compagnons dans les défilés corporatifs.

En résumé, on trouve dans ce pavillon l'embryon des merveilles réalisées à l'Exposition, et, à le visiter, on comprend de quelle importance est pour une nation un enseignement technique fortement organisé et intelligemment donné.

* * *

Une nouvelle qui, quoique démentie, pourrait bien être exacte... en un avenir très prochain, a circulé cette semaine dans les gazettes: c'est la probable démission de M. Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française. Il y a longtemps que l'on parle de la retraite de l'homme trop aimable qui dirige depuis douze ans le ménage artistique et financier de la Maison de Molière. Pour le moment, cette retraite s'est réduite à une fausse sortie ou à un ballon d'essai. Mais on assure que M. Claretie n'a reculé que pour mieux sauter et que souvent, las des luttes qu'il a à soutenir sans cesse, le sympathique administrateur-académicien est déjà maintes fois rentré chez lui découragé, décidé à donner sa démission. Puis, il changeait d'avis, ce qui prouve à quel point il tient à cette fonction plus brillante qu'agréable. Un jour prochain, se résignera-t-il sans doute et il est permis de le souhaiter autant pour lui que pour les autres. Nous y perdrons un administrateur distingué, mais nous y gagnerons un écrivain et un journaliste érudit et charmant, un vrai critique que ses lecteurs, après douze ans, regrettent encore.

En attendant que M. Jules Claretie s'en aille, l'on a déjà passé en revue ses éventuels successeurs.

On a parlé de M. Larroumet, mais le critique du *Temps*, futur candidat à l'Académie française, où il entrera bientôt, assure ne pas ambitionner cette succession difficile, et il a, ma foi, bien raison. Comme M. Claretie, il n'est pas homme de théâtre et, plus que jamais, c'est un homme de théâtre qu'il faudra à la tête de la Comédie, dût-il n'être pas de l'Académie!

Il fut un moment question de Ludovic Halévy. Le choix eût été heureux, il y a dix ans. Aujourd'hui, le collaborateur de Meilhac a passé la soixantaine, il est riche, travaille encore, mais à ses heures, et on peut douter qu'il ait l'activité nécessaire pour remettre dans la Maison de Molière les choses... et les gens, à leur place.

Le nom de Porel a été prononcé. Voilà un homme de théâtre, encore jeune, actif, d'une intelligence éprouvée, suffisamment autoritaire... mais Porel est au Vaudeville, dont il a fait le Théâtre Réjane et où il gagne assez d'argent en demeurant son maître, pour dédaigner le titre d'administrateur général — même de la Comédie-Française.

Reste Albert Carré. A celui-là, il ne manque rien pour rendre complètement à la première scène de Paris son prestige et sa fortune.

Le directeur de l'Opera-Comique est jeune, d'une extraordinaire activité, et il est doué d'une forte volonté. Ajoutez que c'est un metteur en scène remarquable, qui a su comprendre que le théâtre est entré dans une période de transition, et que le public est bien près de dédaigner ce qu'il a longtemps applaudi. C'est un novateur, lui aussi, mais le théâtre n'a rien à redouter de ses innovations, car il sait transformer sans détruire. Disons-le donc, c'est le plus fort des directeurs actuels, celui qui surveille tous ses services, qui ne demeure étranger à aucun détail administratif ou scénique, sachant se faire craindre sans se faire haïr, car ses exigences sont toujours légitimées par le résultat obtenu.

Le choix serait donc heureux pour l'art dramatique et nul doute que la Comédie-Française, entre les mains d'un tel homme, ne retrouverait ses belles soirées d'antan.

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Voiture d'été de première classe des chemins de fer russes de banlieue des lignes Baltique et Pskow-Riga. — On peut voir dans la classe 29 du groupe VI de l'Exposition Universelle de 1900 la description d'une voiture d'été de première classe des chemins de fer russes, qui est à signaler pour sa construction pratique et, ainsi que le dit le terme actuel à la mode, confortable.

La voiture comprend cinq compartiments séparés, dont chacun est pourvu de deux portières latérales don-

nant directement accès sur le débarcadère. Cet aménagement facilite beaucoup la sortie simultanée des voyageurs, ce qui a une importance capitale pendant les arrêts très courts des trains de banlieue. Excepté les portières latérales, chaque compartiment communique au moyen de portières intérieures avec les compartiments voisins, ce qui constitue un passage le long de la voiture, permet de communiquer avec le cabinet de toilette et le closet et enfin facilite le contrôle des billets en marche. Les parois extrêmes transversales de la voiture possèdent des portières extérieures, permettant de communiquer avec les voitures voisines. La voiture est à trois essieux, sa caisse est montée sur châssis à seize supports en fonte et à ressorts, afin de diminuer au possible le bruit des roues; enfin, pour donner à la voiture une marche douce et exempte de tout cahotement, le châssis de la voiture est suspendu à triples ressorts. Le poids de la voiture est de 23 tonnes. Le nombre des places est de vingt-quatre: le chauffage est à vapeur; l'éclairage électrique. La superficie du plancher de la caisse a environ 36 mètres carrés.

La vitesse du vent. — Nous trouvons, dans le *Monthly Meteorological Magazine* pour mai, quelques chiffres intéressants sur la vitesse du vent.

C'est d'abord une vitesse de 134 kilomètres à l'heure enregistrée au cours d'une violente tempête dans la mer d'Irlande; la vitesse moyenne maximum pour une heure, à Fleetwood, a été de 120 kilomètres. Ces constatations ont été faites avec l'anémomètre à coupe de Robinson; l'auteur de l'article fait d'ailleurs remarquer à ce sujet qu'un coefficient en usage avec cet anémomètre, et pris jusqu'ici égal à 3, doit être ramené à 2,2, de sorte que les résultats des observations antérieures faites avec ces appareils sur la vitesse du vent doivent être réduits d'un tiers.

La plus grande vitesse a été constatée à Rousdon, dans le Devon du Sud, en mars 1897, avec un anémomètre à pression de Dine; cette vitesse était de 162 kilomètres à l'heure. A Greenwich, une pression de 251 kilomètres par mètre carré a été enregistrée le 18 janvier 1881, ce qui correspondrait à une vitesse de plus de 290 kilomètres à l'heure, mais il y a de bonnes raisons de croire que, pendant les vents violents, les plaques de pression des anémomètres donnent des chiffres beaucoup trop élevés.

Demande de moustiques. — M. R. Blanchard, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, sera très reconnaissant à ceux de ses confrères qui voudront bien lui envoyer des moustiques (*Culex*, *Anopheles*, *Aedes*, etc.), conservés dans l'alcool à 90°. Les mettre dans des tubes, chacun de ceux-ci ne renfermant que des exemplaires de même provenance. Introduire dans chaque tube une étiquette de papier sur laquelle on aurait noté au crayon la date, l'heure et le lieu de la récolte, s'il existe des fièvres intermittentes dans la localité et éventuellement si les insectes ont été capturés dans la chambre occupée par un fiévreux. Dans ce dernier cas, la recherche des moustiques devra être faite avec un soin tout particulier.

Cette prière s'adresse aux entomologistes français, mais aussi, et d'une façon encore plus pressante, à ceux des pays d'outre-mer.

Adresser les envois à M. R. Blanchard, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris.

La longévité des singes. — Un correspondant de Field donne un exemple intéressant de la longévité du magot ou macaque de Gibraltar. L'animal dont il s'agit a été en possession dudit correspondant depuis l'année 1878, et il est mort au mois d'avril 1900. Il en résulte que cette bête a vécu au moins vingt-deux ans. Pendant tout ce temps, en dehors d'une maladie qui rappelle un peu celle des chiens, le magot s'est porté le mieux du monde jusqu'à quelques mois avant sa mort. Ce magot, avant de devenir la propriété du correspondant de Field, avait appartenu à un de ses amis pendant deux ans, et quand celui-ci l'acheta à Alger, on lui dit que l'animal avait trois ans d'âge. Par conséquent, au moment de sa mort, il devait avoir 27 ans.

Pendant ses vingt-deux ans de captivité en Angleterre, il a toujours passé la journée au dehors, et il ne parais-

sait pas redouter le froid tant que le temps était calme. Ce qu'il redoutait le plus, c'était le vent froid, et quand celui-ci soufflait, l'animal rentrait dans son domicile, et tenait sa porte fermée jusqu'au retour du calme.

VARIÉTÉS

SUR LES TEMPLES DE PÉKING

Les doctrines chinoises ne font pas, au sens que nous attachons à ce mot, une religion. La religion comporte un culte, une divinité, des dieux. Les doctrines chinoises nous montrent l'intelligence universelle unie à la matière universelle et l'homme, esprit et matière inséparables, vivant la vie... dans quelques rites.

C'est ce qui a permis de dire que les Chinois n'ont pas de religion.

Et cependant peu de capitales ont autant de temples que Péking. On les y compte par centaines. Les énumérer, sous leur nom chinois, ce qui vous donne tout de suite un petit air aimable de savant, avec quelques lignes de description, d'indications classiques. cela permettrait le compendieux rapport qu'aiment les ministères, la conférence documentée que médaillent les sociétés, le gros volume que chérissent les éditeurs fournisseurs de bibliothèques ; je ne vois point l'utilité de cette tâche. Plus tard, quand le transsibérien terminé mettra Péking au nombre des places justiciables de l'Agence Cook, peut-être sera-t-il avantageux de publier ce livre détaillé, mentionnant scrupuleusement tout ce que doit indiquer un guide aux gens pressés. Maintenant suffisent le carnet de nos confrères de la « Tientsin Press » et l'in-folio de M^{re} Favier.

Des temples par centaines, ai-je dit.

Il en est deux qui frappent dès l'abord. C'est sur chemin de fer aujourd'hui que l'on arrive à Péking. La locomotive partie de Takou-port et de Tientsin-ville, s'arrête à Maciapou, à une lieue de la porte sud de Péking. Un tramway électrique conduit à cette porte. Mais, comme de là jusqu'au quartier des légations où se trouve l'Hôtel, il y a encore à peu près une lieue, on fait tout le chemin à cheval, à âne ou bien en charrette. Aussitôt la porte sud franchie, dans la ville chinoise, à droite et à gauche, c'est, grandioses d'aspects avec leurs verdure et leurs toits bleus derrière les hautes murailles de crépi rose, le temple du ciel et celui de la terre.

Au temple de la terre, l'empereur va labourer chaque année. Au temple du ciel, l'empereur va prier trois fois l'an.

L'autel du ciel, en plein air (un autel du ciel peut-il être enfermé?) couronne trois terrasses rondes, superposées, de cent, de quatre-vingt et de soixante mètres, réunies chacune par des escaliers de quatorze marches et entourées de balustres en marbre blanc.

Ici, nous voyons le constructeur chinois aux prises avec le marbre. Il en a tiré, comme ailleurs, un merveilleux parti de décoration et de vie. Escaliers, balustres, terrasses, cela encore est bien simple. Avec son génie de la mesure et le métier patient du décorateur, l'architecte chinois ordonne ces simplicités en grand art. Ces terrasses du temple du ciel peuvent être considérées comme un type, reproduit serré ou bien élargi, dans beaucoup d'autres temples et de palais aux belles cours, aux bassins nobles, aux ponts célèbres.

Un pont objet d'art? cela se voit quelquefois en Europe. Cela se voit plus souvent en Chine. Reliant les temples des lacs, j'en ai vu tout de marbre et très beaux.

La richesse de la matière importe peu en art. C'est vrai, la Chine a des monuments superbes en vulgaire brique non vernie. Mais, en des ensembles comme ceux des palais ou des temples, je trouve que la richesse de la matière a sa partie, importante, essentielle, pour me donner l'impression voulue par l'artiste, cherchée par moi. Un pont de marbre, une jonque de marbre doublant un quai de marbre, dans une étendue de marbre, toute une blancheur ouvree en bijou, et grande de lignes, cela donne ce que rien autre ne pourrait donner. Tels petits pavillons de temple, aux piliers de bois laqués de vermillon, striés d'or vif, aux frises de porcelaines feuilletées, aux tuiles vernies de vieil or, ils ne s'enlèveraient nulle part avec la même vigueur et la même grâce que dans leur cadre de marbre. Et ces tourelles de caprice où le décorateur a fait revivre toutes les fièvres de l'or-

chidée sous un vol d'ailes, si la matière n'en était riche et très belle, d'une somptuosité précieuse autant que celle du modèle, nous n'y verrions que du grotesque fantastique... celui qui nous étonne quand un maladroit copiste veut chez nous les reproduire, de vile matière, de pauvre parure... et en les grandissant.

Les chefs-d'œuvre de l'art d'Extrême-Orient ont peu de chance lorsque des civilisés se jouent à les exposer ici.

Un temple, grandiose en sa masse, ils le réduisent ; une tourelle, de grâce en ses proportions tenues, ils l'agrandissent. Ils traitent les belles architectures comme les marchands traitent les belles statues, en confectionnant des exemplaires de tout gabarit, pour breloques, pour presse-papier, pour cachet, pour dessus de cheminée, pour niche de salle à manger, pour vestibule ou pour place publique... La réduction, l'agrandissement, ils ne voient pas que cela déforme, tue, et qu'une œuvre d'art, de quelque nature, ne peut être reproduite que dans l'exacte tenue où elle fut conçue, réalisée.

Certes, j'admets que plus d'un, me lisant, comprendra difficilement, si mes appréciations de beauté sur ce que j'ai vu là-bas, il les rapporte sur ce que parfois on lui fait voir ici. Dans les Expositions, par exemple... Non, mille fois non, ce n'est pas ça...

Les quatre types de temples à Péking, vraiment temples, c'est les deux que j'ai dits, celui du ciel, celui de la terre, puis ceux du soleil et de la lune. Le ciel qui nous entoure ; la terre qui nous porte, de qui nous sortons, qui nous fait vivre et où nous retournons ; le soleil qui réchauffe notre activité ; la lune qui rafraîchit notre repos.

Dans ces quatre, la caractéristique, c'est le plein air, un décor simple et noble où l'homme s'arrête pour se mettre en communion avec les forces de la vie. La pensée s'élargit, sort de lui. Des terrasses. Pas de toit.

Dans les centaines d'autres temples où l'homme se recueille en soi, où il pense pour soi, méditant son perfectionnement (il y a des milliers d'années que se pratique là-bas le culte du moi), c'est entre des murs, sous un toit. La pensée des philosophes, des sages d'autrefois y est logée. Des stèles de marbre et de pierre la portent gravée. Des panneaux de bois la retiennent peinte. Et comme c'est toujours une pensée de vie, jamais les salles de ces maisons de méditation (je préfère cette expression au mot temple), n'offrent de tristesse. Les artistes ont pu les orner de toutes leurs fantaisies joyeuses.

Dans quelques-uns, même, les prêtres sont les artistes encore. Les beaux bronzes viennent de la pagode Hoang-Sse. Moins beaux que jadis.

Peut-être aujourd'hui ne retrouverait-on point les fondeurs admirables des instruments de l'observatoire, des vasques du palais, des statues et des frises de certaines pagodes. Au palais d'été, un temple s'élève tout entier en bronze. Et aussi des cloches. La grande cloche et sa tour, Marco Polo l'admirait, on peut encore l'admirer, car les cloches de 50 tonnes et de son pur, on les compte dans le monde.

JEAN HESS.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, en date du 19 juin courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, l'époque de la cessation des paiements de la dame **MARTIN**, épouse **LAGARDE**, couturière, demeurant à Monte Carlo, a été reportée et fixée définitivement au 1^{er} décembre 1899.

Pour extrait conforme, délivré en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.

Monaco, le 19 juin 1900.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers du sieur **François PIERMARINI**, restaurateur à Monaco, failli, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de **vingt jours**, à partir d'aujourd'hui, devant **M. Croco**,

syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre), indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus, sera augmenté de **dix jours**.

La vérification des créances commencera le 11 juillet prochain, à 9 heures et demie du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice. Monaco, le 20 juin 1900.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers du sieur **Sébastien BRIANO**, restaurateur, demeurant à Monaco, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre le 29 juin 1900, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Pour le Greffier en Chef,
A. Croco, C. G.

Monsieur **PISTARINO**, entrepreneur carrier à Monaco, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de sa regrettée épouse

Madame Marie-Madeleine PISTARINO
née **MASSONI**

décédée à Monaco le 19 juin courant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 24 Juin 1900

MARSEILLE, cutter <i>Théodorine-Anastasie</i> , fr., c. Tiniéro,	houille.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Marie-Louise</i> , fr., c. Ricci,	bois.
MARSEILLE, chas.-mar., <i>Sainte-Elme</i> , fr., c. Ruminexas,	briques.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	sable.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>Saint-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon,	id.
Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.

Départs du 17 au 24 Juin

TORRE-SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. de Dominici,	sur lest.
GALERIA, br.-goél. <i>Conception</i> , fr., c. Simon Pietri,	id.
MENTON, b. <i>Monte Allegro</i> , ital., c. Biagio,	id.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Saint-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon,	id.
Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Castel,	id.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trois mars mil neuf cent, enregistré, M. Félix DE SIGALDI, Inspecteur des Postes et Télégraphes en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Nice, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, a déclaré donner son adhésion à un contrat de vente consenti par M. Edmond GUILLOUT, propriétaire, Chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, à M. Edgard-Marie ESTIENNE, propriétaire, demeurant à Monaco, suivant contrat reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le quatorze décembre mil mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et approuver, ratifier et confirmer purement et simplement ladite vente dans laquelle a été comprise à tort une petite parcelle de terrain de vingt-mètres carrés environ en bordure de l'avenue Saint-Roman faisant partie du n^o 264 de la section E du cadastre, confinant : au levant, l'ave-

nue Saint-Roman ; au couchant, M. Estienne ; au midi, l'avenue Bella-Stella, et au nord, M. Estienne, ladite parcelle de terrain appartenant à M. de Sigaldi.

Cette adhésion et ratification a été donnée par M. DE SIGALDI, moyennant la restitution par M. GUILLOUT sur le prix par lui touché de M. ESTIENNE d'une somme de deux mille francs, ci..... **2,000 francs.**

Une expédition dudit a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le dix-neuf mai mil neuf cent, volume 72, numéro 3, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le vingt-cinq juin présent mois.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur la parcelle sus désignée des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 25 juin 1900.

Signé : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-trois avril mil neuf cent, enregistré monsieur Victor DEFALQUE, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire, a acquis de monsieur Félix AUDEMARD, propriétaire et négociant et de madame Barbe-Gertrude-Catherine KOEHLER, son épouse, demeurant ensemble à Nice, ayant également élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire.

Une villa dénommée *Roc-Fleuri*, située à Monaco, quartier du Tenao, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, ensemble le terrain qui l'entoure d'une superficie de sept cent cinquante-quatre mètres, quatre-vingt-quinze décimètres carrés, porté au plan cadastral sous partie du numéro 246 de la section E, et confinant : au midi, l'avenue Farniente, route privée appartenant à monsieur Guffroy ; au nord, monsieur Bariquand ; au levant, monsieur Guffroy et au couchant, au chemin du Ténao.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de *soixante-dix mille francs*, ci..... **70,000 fr.**

Une expédition dudit contrat transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-neuf mai mil neuf cent, volume 72, numéro 7, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le vingt-cinq juin présent mois.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 25 juin 1900.

(Signé) L. VALENTIN.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le quatorze avril mil neuf cent, enregistré, monsieur Jean-Baptiste BACCALAT, employé, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de monsieur Nicolas-Vincent PALMARO, négociant, et madame Florence Annunziata PIGNONE, son épouse, demeurant ensemble à Monte Carlo, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire.

Une parcelle de terrain d'une contenance de deux cent soixante-douze mètres carrés, quatre-vingt-douze décimètres carrés, située à Monte Carlo, quartier du Carnier inférieur, portée au plan cadastral sous partie du numéro 304 de la section D, et confinant du Nord, le chemin frontière ; du Midi, aux frères Masino et à monsieur Pignone ; de l'Est, à monsieur Palena et de l'Ouest, à monsieur et madame Palmaro.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de *vingt mille francs*, ci..... **20,000 fr.**

Une expédition de ce contrat transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-deux mai mil neuf cent, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-six juin mil neuf cent.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

(Signé) : A. BLANC.

VENTE APRÈS FAILLITE

D'un fonds de commerce de **ROBES et MANTEAUX**, situé à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

S'adresser à M. Croco, syndic.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; la nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera dans ses magasins un grand choix de nouveautés en ombrelles riches et cannes dernier genre vendues au prix de Paris, jouets, maroquinerie fine, papeterie, photographies, parfumerie, cravattes, roulettes et tapis. Articles de voyage à prix réduit.

Fabrique de marqueterie en bois d'olivier.

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

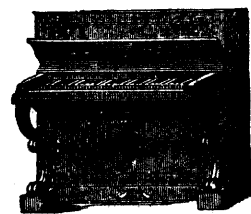
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

AVIS

A VENDRE un fonds de commerce dépendant de la faillite **Piermarini**, situé à Monaco, rue de Millo, à la Condamine, comprenant **une buvette, un Restaurant** ayant pour enseigne « **RESTAURANT DE PROVENCE** », et vingt chambres meublées.

Faire les offres à M. Croco avant le 2 juillet prochain.

Le Syndic, A. Croco.



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de **25 fr. par mois.**

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^e le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours n°1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	mid	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
18	760.5	760.	758.7	758.	758.	23.5	26.	25.	23.5	22.5	88	S.-O. léger.	Variable. pluie.	
19	58.6	58.7	58.	58.2	58.6	21.	26.	28.	25.	23.5	88	—	Variable.	
20	59.6	59.5	59.	58.5	58.	24.5	27.	27.	25.	24.	89	—	—	
21	58.4	58.2	57.7	57.5	58.	25.	27.	29.	25.	24.	87	—	Beau.	
22	59.	59.	58.5	57.5	57.2	26.	28.	29.	24.5	23.	89	—	Couvert.	
23	58.	58.	56.7	56.6	57.	26.	28.5	29.5	24.5	23.	88	—	Beau.	
24	58.5	58.7	58.4	58.2	58.2	25.	27.5	29.	24.	23.	88	—	—	
DATES						18	19	20	21	22	23	24		
TEMPÉRATURES						26.5	28.	27.5	29.5	29.	29.5	29.5		
EXTRÊMES						21.	22.	22.	22.	23.	22.5	23.		
												Pluie tombée : 0 ^{mm} 2		